



CONTRIBUTION À LA CONCERTATION DE LA MAISON DE L'ESTUAIRE

20 rue Jean Caurret - 76600 LE HAVRE

Tel : 02 35 24 80 00 - Fax : 02 35 24 80 09

Mel : mde@maisondelestuaire.org

Dans le cadre de la
concertation organisée par le
Port Autonome de Rouen

Une partie de l'estuaire de la Seine est classée en Réserve Naturelle Nationale et Natura 2000 (ZSC et ZPS). La Maison de l'Estuaire a été nommée gestionnaire de la réserve, opérateur Natura 2000 pour le site « Estuaire de Seine » et coordonne l'observatoire avifaune de la ZPS.



La réserve inclut les vasières de la Fosse Nord qui sont essentielles au fonctionnement des nourriceries de poissons et de crevettes ainsi qu'à l'accueil des oiseaux dans l'estuaire. De plus, une partie très importante des mesures environnementales d'accompagnement de Port 2000 a été réalisée dans la Fosse Nord car il s'agit d'un secteur clé pour les fonctions écologiques de l'estuaire.

La moitié des volumes dragués pour les approfondissements du chenal vont se faire dans la partie aval de l'estuaire (3 Mm³ sur 6 Mm³), c'est dans cette zone que les dragages d'entretien sont les plus importants et ils vont augmenter dans les années à venir.

Les quantités clappées annuellement sur le dépôt du Kannik pour les dragages d'entretien sont les suivantes :

- ✦ Période 1986/1994 : 2.6 Mm³
- ✦ Période 1994/2004 : 3.5 Mm³
- ✦ 2006 : 4.15 Mm³
- ✦ 2007 : 4.3 Mm³

Source : (Dossier d'enquête publique sur les dragages d'entretien des accès au port de Rouen et immersion des produits de dragage, octobre 2003 ; rapports de suivi Mai 2006 et septembre 2007)

Les prévisions après approfondissement sont de 5 Mm³ soit une augmentation de 43 % des dragages d'entretien par rapport à la situation 2004 d'avant Port 2000. A ces quantités doivent être ajoutés les dragages d'approfondissement qui sont de 3 Mm³ dans la partie aval.

Les études concernant la dispersion des sédiments largués au Kannik montrent qu'une partie entre à nouveau dans l'estuaire (Figure 1 haut de la page 2) et en particulier dans les limites de la Réserve Naturelle Nationale et du site Natura 2000.

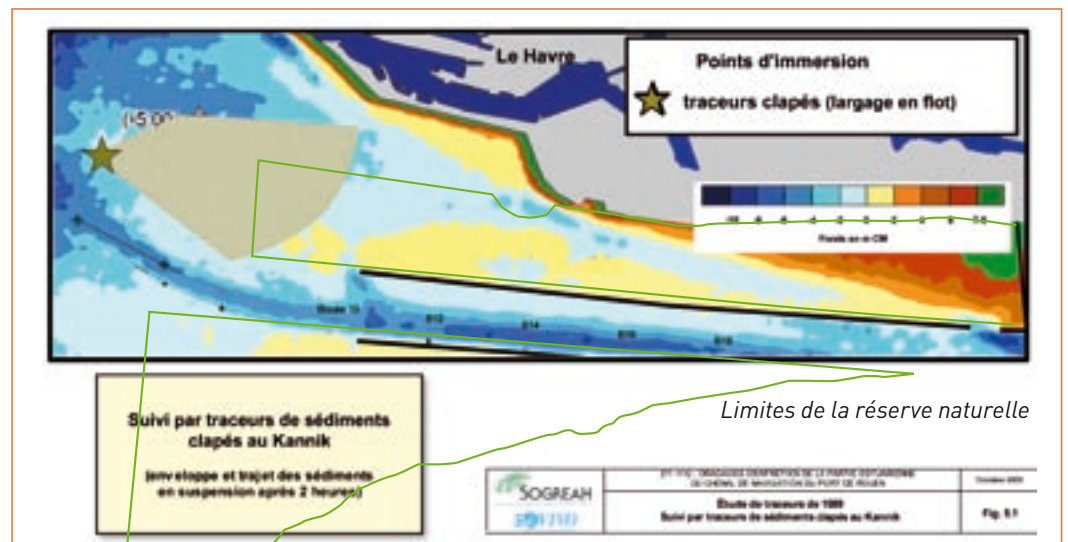


Figure 1

Cette étude (SOGREAH/In Vivo) ne tient pas compte des nouveaux aménagements faits à partir de 2004. Depuis, l'allongement de la digue basse nord de 750 m en 2005 amplifie cette tendance. De plus, la construction de Port 2000 a accéléré les courants dans l'embouchure de la fosse nord ce qui déplace encore des sables venant du Kannik vers l'amont. Par contre, depuis Port 2000 et la surélévation de la brèche à l'aval du Pont de Normandie, les courants de jusant ont diminué notablement dans cette fosse. La modélisation des courants effectuée par SOGREAH dans une configuration avec Port 2000 montre une entrée des sédiments du dépôt du Kannik dans la Fosse Nord.

Malgré la réalisation de travaux importants dans le cadre des mesures d'accompagnement de Port 2000 pour réhabiliter les vasières (création d'une brèche et d'un chenal, mise en place d'un épi) les sédiments se déposent toujours dans la partie amont de la Fosse Nord qui est en train de se combler. Ce comblement compromet la pérennité des mesures compensatoires de Port 2000 dans la Fosse Nord, et donc celle des vasières.

Les mesures de terrain (bathymétries, suivi morphologique des vasières) montrent en effet :

- ⊕ Un comblement du méandre situé en pied de la vasière nord en aval du Pont de Normandie.
- ⊕ Un comblement de la fosse située au pied de la brèche aval de la digue basse nord, dont les fonds sont passés de -5 m CMH à + 1.5 m CMH de 2005 à 2007.
- ⊕ Une élévation des fonds au pied du Pont de Normandie de la cote +2 à la cote +4 m CMH.
- ⊕ Un engraissement du banc de la Passe dont les surfaces supérieures à 4 m continuent à s'étendre.
- ⊕ Le creusement d'une fosse de flot à l'extrémité de l'épi du banc de la Passe.

Cette évolution des bancs de sable se fait actuellement au détriment des surfaces de sédiments vaseux même si plusieurs hectares de vasières se sont installés de part et d'autre du nouvel épi du banc de la Passe.

Alors que les fonds situés au sud de Port 2000 semblent stabilisés depuis 1 an (plus d'érosions), les apports de sable continuent dans la partie amont de la Fosse Nord, et proviennent donc de l'embouchure de l'estuaire, et notamment de la zone du Kannik située à l'entrée de cette Fosse Nord. La granulométrie des sédiments trouvés sur le banc de la Passe et au pied du Pont de Normandie correspond en effet à la granulométrie de la fraction sableuse du dépôt du Kannik.

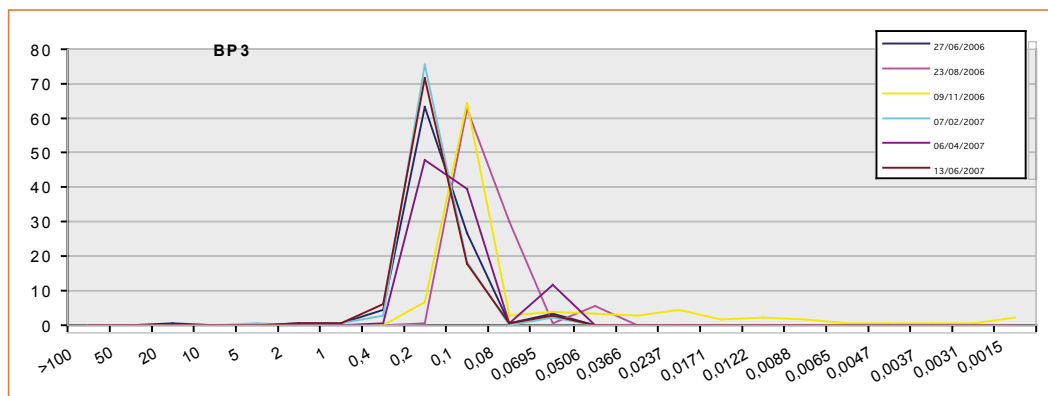


Figure 3 : Pourcentage pondéral des fractions granulométriques des sédiments du banc de la Passe. Un mode à 180 μ apparaît en 2007, il correspond aux sables fins de l'embouchure.

Il semble donc que la fraction sableuse clappée au Kannik et qui restait sur place auparavant, soit maintenant en partie remobilisée et vienne se déposer plus à l'amont.

La fraction vaseuse quand à elle, représente entre 30% et 50% des produits clapés lors des dragages d'entretien. Ces sédiments fins sont beaucoup plus pollués que les sables. Le clapage de ces sédiments à l'entrée de la Fosse de flot Nord et à la limite de la Réserve Naturelle a une incidence sur les habitats et les espèces. Cette incidence n'est pas nouvelle et s'ajoute à celle du bouchon vaseux. Cependant elle ne doit pas être augmentée sous peine de compromettre les efforts de réhabilitation faits par ailleurs.

Sans faire de relations de cause à effet entre les rejets de dragage et la faune benthique, les mesures faites depuis 1985 sur la vasière nord montrent une diminution constante des abondances de certaines espèces comme le *Néréis* et le *Corophium* ce qui veut dire que nous ne sommes pas encore dans une phase de récupération, et que des efforts importants sont encore à faire pour restaurer les milieux.

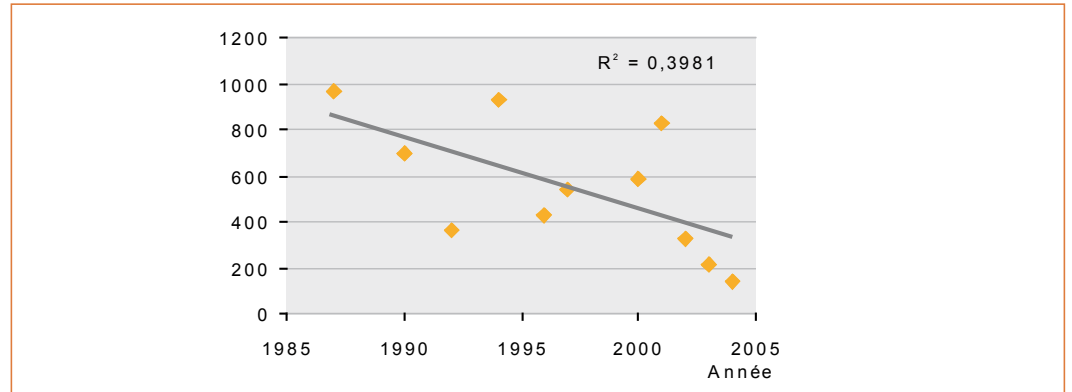


Figure 4 : Evolution pluri-annuelle des abondances moyennes du ver *Néréis* sur la vasière nord de l'estuaire de la Seine (C. Bessineton).

Dans ce contexte, au demeurant inquiétant, nous nous étonnons que les impacts sur la partie aval de l'estuaire n'aient pas été plus traités dans les documents de concertation.

Il nous semble donc important pour l'avenir de l'estuaire :

- **Que la zone de clapage du Kannik ne soit pas utilisée pour les dépôts issus de l'approfondissement du chenal,**
- **Que le déplacement, hors de l'estuaire, de la zone de clapage des dragages d'entretien soit envisagé sérieusement, d'autant plus que ces dépôts seront amenés à augmenter dans les années à venir.**

Ce dernier point a, du reste, été évoqué à plusieurs reprises par le Conseil Scientifique et Technique de l'Estuaire et nous nous joignons à sa préoccupation. Le conseil scientifique de la réserve ne manquera pas, lui aussi, de s'intéresser à ces études.

Nous restons à la disposition du Port Autonome de Rouen pour suivre l'ensemble des études d'incidences du projet sur la réserve naturelles de l'estuaire de la Seine et sur le site Natura 2000.